



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction régionale  
des affaires culturelles**

**Affaire suivie par :**

Hélène DUVAL, Renée LANSIVAL et Tanguy LE BOURSICAUD  
Pôle/Service : Pôle patrimoines/Service régional de l'archéologie  
Tél : 03 87 56 41 11/77/13 ou 03 87 56 41 22  
Courriel : [helene.duval@culture.gouv.fr](mailto:helene.duval@culture.gouv.fr)  
[renee.lansival@culture.gouv.fr](mailto:renee.lansival@culture.gouv.fr)  
[tanguy.leboursicaud@culture.gouv.fr](mailto:tanguy.leboursicaud@culture.gouv.fr)  
Réf : SRA Metz/HD/NH-22-3851

La préfète

à

Direction Départementale des Territoires  
Délégation Territoire de Sarreguemines  
43 rue de Sarreinsming  
BP 21183  
57216 SARREGUEMINES Cedex

À l'attention de Mme Nadine SCHILLO

Metz, le 27 décembre 2022

**Objet : BITCHE (57)**  
Lieu-dit « Ochsenmuehlkoepfel »  
PC 57 089 22 B0008

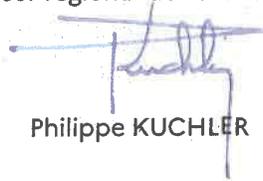
Conformément au livre V du Code du patrimoine, j'ai l'honneur d'accuser réception du dossier référencé en objet, reçu par courriel le 15 décembre 2022.

Le projet ne semblant pas affecter de vestiges archéologiques, j'ai l'honneur d'émettre un avis favorable à cette demande sous réserve des prescriptions suivantes.

Toute découverte de quelque ordre qu'elle soit (vestige, structure, objet, monnaie...) doit être signalée immédiatement au service régional de l'Archéologie, site de Metz (6, Place de Chambre – 57045 METZ CEDEX 1 – Tél. 03.87.56.41.10), soit directement, soit par l'intermédiaire de la Mairie et de la Préfecture, en application de l'article L 531-14 du Code du patrimoine. Les vestiges découverts ne doivent pas être détruits. Tout contrevenant serait passible des peines portées à l'article 322-3-1 du Code pénal.

Cet avis est émis au titre de l'archéologie. Il ne préjuge pas de la réponse de la Conservation régionale des monuments historiques ou de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine qui peuvent, chacun en ce qui le concerne, émettre un avis au titre du livre VI du Code du patrimoine.

La préfète  
Pour la préfète et par délégation  
Le directeur régional par intérim des affaires culturelles Grand Est  
et par subdélégation  
Le conservateur régional de l'archéologie adjoint



Philippe KUCHLER